

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-05-020

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présent(s) : 23
Nombre de suffrages exprimés : 27
Nombre d'absent(s) : 4
Nombre de pouvoir(s) : 4

Vote :

Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le quinze mai deux mille vingt-quatre, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 6 mai 2024

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Hélène DE SIMONE, Alain THOLOT, Marcelle DJOUHARA, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Christiane CLUZEL, Stéphane VILLARD, Martine CHARLES, Margot SOLVIGNON, Arnaud DE MAZENOD, Christelle PLUCHAUD, Florence GAVARD, Florence CHEUCLE, René MEASSON, Marie-Pierre SEON, Serge TRIOULEYRE, Odile PHILIPPON, Claude TOUILLOUX, Frédéric PER, Anabel FOURNIER-FAURE, Patrice BRAUD

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Pierre PASQUIER, Marc COMBETTE, Henri CELLIER, Corinne VERDIER

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Pierre PASQUIER pouvoir à Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE pouvoir à SERGE TRIOULEYRE, Henri CELLIER pouvoir à Alain THOLOT, Corinne VERDIER pouvoir à Marie-Pierre SEON

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 27, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Monsieur Stéphane VILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : PATRIMOINE - LEGS – AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DE SE FAIRE REPRÉSENTER PAR PROCURATION AU PROFIT DE L'ÉTUDE DE MAITRE DUBOIS POUR LE DOSSIER DE MME DRU

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20240515-2024-05-020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/05/2024
Publication : 24/05/2024

Par courrier du 12 septembre 2023, l'office notarial de Maitre Anne DUBOIS situé 9 rue Constantine, BP 1095, 69 202 LYON Cedex 01 a informé la commune que Mme Eugénie DRU, née THIOLLIÈRE, a légué à la commune de St Marcellin en Forez, la parcelle cadastrée K 464, d'une superficie de 2 610 m², située Les Ecoulaises, qui n'est grevée ni de conditions ni de charges.

En s'appuyant sur la délibération du conseil municipal en date du 17 septembre 2020 portant délégation au Maire, conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T., pendant la durée de son mandat, à prendre un certain nombre de décisions, et notamment « *accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges* », Monsieur le Maire a accepté ce legs (décision n° 2024-019 du 18 mars 2024).

Afin d'acter définitivement ce legs, Monsieur le Maire ou son représentant doit signer un acte notarié de délivrance du legs.

Pour des questions de commodité, il est proposé une représentation du maire (Mandant) par procuration de ce dernier, au profit de tout collaborateur de l'office de Maitre Anne DUBOIS situé 9 rue Constantine, BP 1095, 69 202 LYON Cedex 01 (Mandataire), à l'effet de :

- Faire toutes déclarations nécessaires,
- Signer l'acte de délivrance du legs ainsi que tous actes et pièces, élire domicile, et généralement faire le nécessaire pour ce dossier

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres,

- AUTORISE Monsieur le Maire à se faire représenter par procuration de ce dernier, au profit de tout collaborateur de l'office de Maitre Anne DUBOIS situé 9 rue Constantine, BP 1095, 69 202 LYON Cedex 01 (Mandataire), à l'effet de :

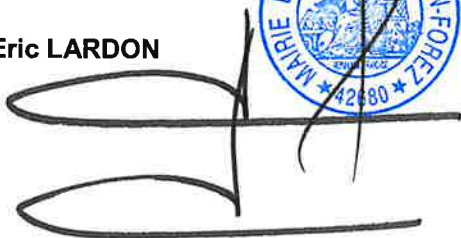
- Faire toutes déclarations nécessaires,
- Signer l'acte de délivrance du legs ainsi que tous actes et pièces, élire domicile, et généralement faire le nécessaire pour ce dossier

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 17 MAI 2024

Le Maire,

Eric LARDON



A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.



Le Secrétaire de séance

Stéphane VILLARD



A handwritten signature in black ink, appearing as a cursive script with a long horizontal stroke at the bottom.